

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

TRIDI 23 du Mois Fructidor,

Ère vulgaire.

Mardi 9 Septembre 1794.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis les Comités de la Guerre, du Commerce, &c., n<sup>o</sup>. 1499. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'écrivent, & adressées franches au citoyen FOSTANILLE, chargé de recevoir l'Abonnement, qui commencera dorénavant le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, deux sols par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au 1<sup>er</sup> du mois suivant (nouveau style).

## ANTILLES.

De Kingston, dans la Jamaïque, le 24 juin.

LE congrès vient d'arrêter la levée de 80 mille hommes de milice. Cette mesure dérive, dit-on, de la nécessité où se trouve le gouvernement fédératif de donner une attitude respectable & imposante aux autorités constituées, sans rien préjuger sur la question de la guerre. Il paroît même, d'après l'esprit séditieux qui se manifeste dans quelques endroits, qu'on s'efforce de renverser la constitution actuelle de l'Amérique.

La flotte marchande des Provinces-Unies, composée de 22 bâtimens, & escortée par une seule frégate, ayant été sou-vent molestée par des corsaires françois, a pris le parti de relâcher à la Havanne; elle y attendra un renfort de l'Europe.

Les corsaires sortis de Charles Town se sont emparés d'un grand nombre de bâtimens anglais & espagnols.

Le 8 de ce mois on a signifié à la Havanne que tous les bâtimens américains seroient tenus de sortir du port sous huit jours, & de n'y pas rentrer jusqu'à nouvel ordre. Ce édit paroît avoir pour motif l'invasion projetée de la Louisiane & des deux Florides, ainsi que les prises réitérées faites sur le commerce espagnol par les corsaires.

On assure que Saint-Augustin est mis aujourd'hui dans un état de défense respectable: la garnison est portée au nombre de 1200 hommes de troupes régulières.

Un corsaire commandé par le capitaine Talbat, américain, a été très-heureux dans ses expéditions contre le commerce anglais & espagnol: il a pris un grand nombre de bâtimens qu'il a fait entrer à Charles-Town & à Savannah.

Une lettre, datée de Saint-Marc, porte, que Monbrun, qui devoit partir avec les commissaires françois, ayant été blessé dans l'assaut du fort Bistoton, s'est brûlé la cervelle, crainte de subir le sort que méritoient ses crimes. On dit que Beauvais, son associé, a été fusillé par ordre du général White.

Les dernières pluies ont beaucoup endommagé les grands chemins. Les vents ont renversé le bled sur les montagnes,

ainsi que les plantins tout chargés de fruits. La disette où nous nous trouvons par rapport au pain & aux végétaux qu'on pourroit lui substituer, est générale & très-alarmante. La drogue que nous vendent aujourd'hui les boulangers sous le nom de pain, ne déplaît pas moins aux yeux & au goût qu'elle nuit à la santé.

On vient de nous amener ici quatre femmes de couleur déportées de Jérémie. On les accuse d'avoir entretenu des correspondances secrètes avec les brigands. Elles sont actuellement renfermées. On assure qu'une d'entr'elles est propriétaire d'une plantation considérable qui occupe 80 esclaves dans le district de la grande Anse.

## ANGLETERRE.

De Londres, le 13 août.

L'amiral Macbride croise à la hauteur de Charle-Ourg, où les françois ont 140 vaisseaux de transport, remplis de troupes & de munitions.

Trois brûlots ont fait voile de Saint-Florenzo en Corse, sous un fort convoi, pour se joindre à l'escadre de l'amiral Hotam.

Dans la séance du conseil privé tenu le 6 de ce mois, sa majesté y étant, il a été pris l'arrêté suivant, qui indique suffisamment que les négociations de M. Jay, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, ne sont pas infructueuses auprès de notre ministère:

« Attendu que dans des cours d'amirauté des Indes-Occidentales, il a été passé des sentences de condamnation contre des bâtimens & des cargaisons appartenant à des sujets des Etats Unis d'Amérique;

« Et attendu que les réclamans n'ont pas fait appel de ces sentences dans les délais fixés par les loix, soit parce qu'ils ignoroient le terme de ces délais, soit parce qu'ils ne pouvoient pas fournir les cautionnemens requis;

» Attendu encore qu'il a été représenté à sa majesté que ces mêmes réclamans desiroient renouveler cet appel, il a plu à sa majesté, de l'avis de son conseil, d'ordonner, comme elle ordonne par ces présentes, que lesdites parties soient

admisses à faire leurs appels respectifs, quoique le tems ordinaire pour les faire soit passé, pourvu toutefois que ce soit dans un délai raisonnable, pour être approuvés par les lords commissaires des appels en fait de procès.

Les habitans de Berg-Op-Zoom font dans la dernière consternation; plusieurs d'entr'eux se retirent avec tout ce qu'ils peuvent emporter de leurs effets.

L'armée russe, qui va se rassembler sur les frontières de la Lithuanie, sera composée de 82 mille hommes.

L'escadre destinée à porter du secours à la Hollande, sera commandée par l'amiral Harrey.

On a reçu au café de Lloyd, la nouvelle que 13 vaisseaux revenant dans nos ports avec des cargaisons très-riches, viennent d'être enlevés dans la Manche par des frégates françoises. Cette capture cause aux assureurs une perte de 100 mille livres sterling.

A en croire certains rapports, six mille Prussiens font en marche pour Wesel. D'autres personnes assurent qu'on fait revenir à l'armée de Cobourg la grosse artillerie qu'on en avoit tirée.

*Extrait d'une lettre du quartier-général de l'armée angloise, campée près de Rojendael, du 4 août.*

Depuis quelque tems nous avons eu ici beaucoup de pluie & de brouillards, dont nous sommes d'autant plus incommodés que, pour la plupart, nous manquons de tentes & même du nécessaire, sous tous les rapports. Voilà six semaines que je n'ai pas couché dans un lit, que je ne me suis pas même déshabillé, que pour changer de linge.

Il y a à Berg-Op-Zoom une garnison assez forte pour se défendre; mais ce sont des Hollandois, & on craint qu'ils ne s'acquittent pas bien de leur devoir.

*Du camp d'Oosenhouz, près Breda, le 5 août.*

Nous sommes arrivés ici hier, après une marche de vingt milles, ayant toujours la pluie sur le dos; aussi avons-nous mis quatorze heures à faire cette route, & nous comptons partir d'ici incessamment: Bois-le-Duc est le lieu de notre destination, où l'on pense que la cavalerie & les gardes nous quitteront pour s'en retourner en Angleterre. Cette opinion paroît d'autant plus fondée qu'il s'assemble à Dord & à Williamstadt un grand nombre de vaisseaux de transport. La difficulté de trouver des fourrages, l'impossibilité où est la cavalerie d'agir dans un pays entrecoupé de haies & de canaux, rend indispensable la mesure qui nous débarrasse de cette partie de notre fardeau.

Notre campement actuel est au milieu d'une lande épaisse, à environ trois milles derrière Breda, & à trois milles de toute source ou fontaine où nous puissions trouver de l'eau; mais nous n'en manquons pas actuellement, la pluie ne nous en a que trop abondamment pourvus.

Plusieurs banquiers ont eu le 10, avec M. Pitt, une conférence au sujet, à ce que l'on présume, de l'emprunt qui se négocie ici pour l'empereur.

Il est tenu, au bureau de l'amirauté, un comité qui a duré jusqu'à quatre heures. A l'issue de ce comité, un courrier a été expédié à Portsmouth, avec des dépêches pour le lord Howe.

Le bruit couroit hier à Saint-James que les régimens des Gardes doivent être rappelés incessamment de la Hollande pour grossir l'armée qui, sous les ordres du lord Mulgrave, est destinée à faire une descente en France. Les gardes doivent être remplacés par trois régimens d'infanterie hessoise.

Les François ont eu avis de notre intention de faire

une descente dans le poissonnage de Dunkerque; en conséquence ils ont fait marcher de ce côté un corps de troupes considérable, & ils travaillent avec beaucoup d'activité à mettre cette côte en état de défense.

On assure qu'il est sérieusement question d'un traité d'alliance entre le Danemarck & l'Amérique.

Bien des personnes assurent positivement qu'il existe une intelligence secrète entre les cours de Pétersbourg, de Coppenhague & de Stockholm, au détriment de celle d'Angleterre.

Le 23 de ce mois, on ne parloit à Vienne que des apparences d'une paix très-préchaîn.

Leurs hautes-puissances, les états-généraux, ont déclaré leur résolution d'employer tous les moyens possibles pour repousser l'invasion dont ils sont menacés; ils exhortent le peuple à imiter leur fermeté: ils continuent leur séances de *die in diem*.

Le *Trinity-Board*, dans les recherches nautiques de cette année, s'est assuré, par le moyen de la sonde, qu'il existe au centre de ces bancs de sable, appelés de Godwin, près des Dunes, une baie spacieuse & profonde, capable de recevoir les plus grands bâtimens, & de leur fournir une retraite assurée en tout tems. Aussitôt il a été donné ordre de marquer l'endroit par des bouées & des phares. Au moyen de cette découverte précieuse, nos marins trouveront un asyle dans cette partie de nos côtes, où jusqu'ici ils n'ont trouvé qu'un tombeau.

Il y aura incessamment une promotion générale dans la marine. Tous les premiers lieutenans des vaisseaux de ligne qui ont été présents au combat naval, seront promus au grade de capitaines sur les différens vaisseaux de guerre. Cette distinction s'étend à tous les lieutenans en second des vaisseaux amiraux.

Hamilton Rowan, depuis qu'il s'est retiré en France, a souvent écrit à sa famille. Dans une lettre, en date du 8 juin, adressée à un évêque d'Irlande, il rend compte des ressources népossibles de la république françoise, de la réception amicale qui lui a été faite, ainsi que du zèle ardent des Carmagnols, qui brûlent de donner le baiser de la fraternité à leurs freres d'Irlande.

Alexander Macdowell & son fils, sous-gardiens de la prison de Newgate, à Dublin, convaincus d'avoir favorisé l'évasion de Hamilton Rowan, ont été condamnés à vingt-un mois d'expiation & à 250 liv. sterl. d'amende chacun, pour comploter, au si le tems que Hamilton Rowan devoit passer en prison, ainsi que l'amende de 500 liv. sterl. qu'il devoit payer à l'expiration du terme de son emprisonnement.

Une insurrection a manqué d'éclater dernièrement dans la ville de Québec. Le peuple devoit se lever aussitôt que le régiment du prince Edouard seroit parti. Les conspirateurs ayant pris des mesures prématurées, leur dessein avorta pour ce moment. Le but étoit de renverser le gouvernement actuel, & de se déclarer libres sous la protection de la France. On assure que les provinces du Canada sont dans une situation très-critique.

(Extrait des papiers anglois.)

## BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 16 fructidor (2 septembre, v. st.)*

Depuis quelques jours, une énorme quantité d'artillerie de siège & de munitions de guerre de toute espèce sont transportés avec toute diligence à Aovers; ce qui fait présumer que l'armée du général Pichegru va commencer avec vigueur les opérations contre la Hollande; déjà cette armée a fait

avant-l  
font tou  
pays : o  
point o  
despot  
stritio  
libres,  
politiqu  
Quoi  
ls l'âre  
& chal  
l'Escur  
arais f  
opposés  
l'ennem  
gros ta  
Lorsq  
de cette  
détaché  
La co  
Lauren  
trouvan  
ôage à

Au  
Citoy  
mois, d  
buté, c  
légitim  
Je ne  
discuti  
défens  
patrie.  
J'ai e  
& j'ai c  
pris en  
buté, c  
cée dep  
de 1792  
p'uvent  
Chabot  
mandé  
ment c  
intérêt  
Je te  
miere f

Lettre  
l'ayan  
du r  
C

Les l  
républi  
sur la c  
plices,  
dans la  
avoient  
présenté  
au nom

avant-hier un mouvement en avant. Les Bataves de leur côté font tous les préparatifs nécessaires pour la défense de leur pays : cependant une partie nombreuse de cette nation n'a point oublié que jadis elle combattit pour secouer le joug des despotes, & elle voit en frémissant qu'une armée vendue au stathouder & à son épouse, se prépare à combattre des hommes libres, qui, selon toutes les loix de la nature & même de la politique, devroient être les alliés de la Hollande.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement hollandais a équipé à sa côte une flotille composée de quelques frégates, cutters, & chaloupes canonnières, qu'il a stationné sur les bords de l'Éclaut, dans les environs de Williamstadt. Différens bâtimens armés sont aussi en station dans le Mordyk ; & sur les bords opposés de ce passage dangereux, la terreur a fait élever par l'ennemi des batteries formidables de piéces d'artillerie du plus gros calibre.

Lorsque la garnison de Valenciennes a passé dans les environs de cette ville, elle étoit sans armes, & escortée par un gros détachement de troupes républicaines.

La contribution de 3 millions, demandée par le représentant Laurent au nom de la république française, à cette ville, se trouvant totalement acquittée, les citoyens qui étoient en ôtage à Maubeuge viennent de rentrer dans leurs foyers.

*Au Rédacteur des Nouvelles Politiques & Etrangères.*

Citoyen, dans les feuilles publiques du 17 & du 18 de ce mois, on a répété que Laffon-Ladebat avoit été exclus, culbuté, destitué, chassé, &c. de la présidence de l'assemblée législative. On a varié sur le choix des expressions.

Je ne m'attendois pas à voir rappeler mon nom dans une discussion à laquelle je n'ai aucun rapport. Je n'ai jamais défendu que la cause de la liberté, de la justice & de la patrie.

J'ai été rappelé à l'ordre, pour y avoir rappelé Chabot, & j'ai été un instant le fauteuil par ce décret. Je l'ai repris ensuite & dans la même séance. Jamais je n'ai été culbuté, exclus, destitué ni chassé de la présidence. Je l'ai exercée depuis le 23 juillet jusqu'au 7 août. Les procès-verbaux de 1792 déposés aux archives en font foi. Tous les citoyens peuvent consulter l'imprimé tome XI, page 81, rédigé par Chabot lui-même, & la page 132, où on lira que j'ai demandé l'insertion de la rédaction de Chabot, quoique vivement combattue, pour terminer cette discussion qui étoit sans intérêt pour la chose publique.

Je te prie, citoyen, d'imprimer cette lettre dans ta première feuille.

Salut & fraternité.

Signé, A. D. LAFFON.

CONVENTION NATIONALE.

*Lettre de l'adjudant général, chef de brigade, commandant l'avant-garde des troupes républicaines dans la vallée d'Aure, du 1<sup>er</sup> fructidor.*

CITOYEN PRÉSIDENT,

Les Piémontais, depuis long-tems battus par nos soldats républicains, & vray semblablement fondés leurs espérances sur la conjuration ourdie par l'infame Robespierre & ses complices, avoient médité de nous attaquer sur tous les points dans la vallée d'Aure, & principalement aux Barricades; ils avoient à cet effet choisi l'élite de leurs troupes : ils se sont présentés, les 27 & 28 thermidor, à 3 heures du matin, au nombre de 8 mille hommes; mais les mesures que j'avois

prises, & la bravoure & la bonne conduite de nos braves volontaires, disséminés sur plusieurs points, dans l'espace de trois lieues, au nombre de 3 mille hommes, les ont reçus de façon à leur ôter l'envie d'y revenir. Ils nous ont laissé 30 prisonniers, parmi lesquels des officiers & sous-officiers, & deux espingardes : on peut juger du nombre de leurs morts & blessés par l'activité qu'ils mettent à les rapporter. Nous n'avons eu que quatre hommes de blessés, dont un seul grièvement, & pas un de tué. *Vive la république ! vive la convention nationale !*

Signé, CUMÉLL, adjudant général.

Le premier bataillon de Paris, ci-devant de grenadiers, campé sur le Mont-Cenis, avant-garde de l'armée des Alpes, s'exprime en ces termes :

« Représentans du plus vertueux peuple du monde, vous venez de remporter la bataille décisive : la liberté est à jamais assise sur les droits sacrés du peuple. Les rois fémulent de votre intrépide fermeté; leurs cleaves sont désarmées, & l'univers vous admire.

« Il a donc disparu, ce trop célèbre oppresseur de la pe sée & de l'égalité? Mortels insensés, qui méditez l'usurpation des droits du peuple, tremblez ! la convention est toute entière sur la montagne, la foudre est dans ses mains.

« Mânes de nos guerriers, vous allez être vengés. En vain la victoire vous appella dans les plaines de Fleurus; en vain nos intrépides marins avoient vaincu l'hideuse famée; tant de gloire, le fruit de tant de travaux, alloient disparaître sous la main d'un perfide meurtrier.

« Déjà ses lâches partisans l'ont suivi à l'échafaud; la vertu respire, & le crime est confondu.

« Paris, cité célèbre, nous nous enorgueillissons d'être tes enfans. O nos chers parens ! nous avons partagé vos dangers; nous jouissons de votre gloire. Malheur aux ambitieux ! malheur à qui porteroit atteinte à la représentation nationale ! nous leur jurons la mort.

« Comme vous, augustes législateurs, nous sommes inébranlables sur la montagne. Nous n'en descendrons que quand nous n'aurons plus d'ennemis.

« Républicains de l'intérieur ! pressz-vous autour de la convention; qu'elle soit pour tous notre unique point de direction, & le bonheur nous est assuré. *Vive la république ! vive la convention nationale !*

(Présidence du citoyen Bernard, de Saintes.)

Suite de la séance du 21 fructidor.

Gaston, par motion d'ordre, observe que la convention veut faire le bonheur du peuple, & que le peuple demande à se trouver mieux. « Nous avons, dit-il, plus de six milliards en biens de moins, prêtres & conspirateurs; & nous laissons tout cela entre les mains d'administrateurs, de régisseurs qui y trouvent leur compte, & qui mettent le champagne, le burgogne à la poche, & qui deviennent gras à pleine peau. Ce n'est pas là votre intention; le peuple le sait bien. Pour couper l'abus dans sa racine, il faut aliéner définitivement tous les biens nationaux; il faut les vendre par petites portions, & à conditions faciles, aux citoyens indigens de cette manière, vous ferez disparaître les administrateurs, régisseurs, dilapidateurs, agitateurs, & le peuple profitera »

Les idées de Gaston sont accueillies par de vifs applaudissemens : appuyées & crédules par Tallien, Garnier de Saintes & Bentabolle, elles sont renvoyées à l'examen du comité des domaines.

Echasseriaux le j-une soumet à la discussion le recueil des loix sur les émigrés; la convention modifie l'article dans le-

quel l'émigration est désirée. Nous donnons dans un prochain numéro les articles décrétés.

Séance du 22 fructidor.

Dans le département du Bas-Rhin, il y a une vallée dite *le Bas de la Roche*, composée de plusieurs communes dans lesquelles on ne parloit qu'un patois que l'on ne comprenoit plus hors de la vallée. Un vieillard respectable, pere d'une nombreuse famille, se dévoua à donner à ces citoyens les moyens de communiquer avec les autres hommes. *Stouber*, c'est le nom de ce vieillard, créa une école d'instituteurs pour apprendre le françois aux bons habitans de cette vallée. Ses soins n'ont pas été infructueux : les jeunes gens savent lire & écrire en françois. *Stouber* & son successeur & ami *Oberlin*, ont porté leur zèle beaucoup plus loin ; ils ont montré aux jeunes gens du Bas de la Roche les élémens de la physique, de la botanique, de la musique & de beaucoup d'autres connoissances utiles. Ces hommes respectables sont pauvres, mais ils se croiroient offensés si on leur offroit une récompense pécuniaire. — La convention décrète que le récit de ce fait sera inséré avec mention honorable au procès-verbal & au bulletin, & que copie par extrait en sera adressée aux citoyens *Oberlin* & *Stouber*.

Les pasteurs de la vallée d'Aure, district de Neste, département des Hautes-Pyrénées, conduisoient, chaque année, leurs nombreux troupeaux sur le territoire d'Espagne, pour leur procurer un pacage que leur propre pays ne pouvoit fournir. Cette sorte de caravane se faisoit au mois d'octobre : le retour avoit lieu au mois de mai suivant. En 1792, la guerre fut déclarée ; les montagnes étoient alors couvertes de neiges, & les pasteurs ne purent ramener leurs troupeaux qui devinrent la proie des satellites du tyran d'Espagne. La convention, sur le rapport de *Paganel*, décrète qu'une somme de 50 mille livres sera répartie aux habitans de la vallée d'Aure, en proportion des pertes qu'ils ont faites.

Un citoyen se présente & déclare qu'il a trouvé le mouvement perpétuel. — Le comité d'instruction publique examinera.

On renvoie aux comités de salut public & des finances une pétition dans laquelle les membres des comités civils des sections de Paris réclament les indemnités qu'un décret leur a accordées.

En publiant la reprise du *Quefnoy*, le comité de salut public annonça qu'il attendoit la reddition de Valenciennes & de Condé pour faire un rapport dans lequel il développeroit les mesures prises pour balayer le territoire françois des hordes coalisées. *Audouin* demande, par motion d'ordre, que ce rapport soit incessamment présenté, afin, dit-il, de couper la langue de l'aristocratie. Il desireroit aussi que l'on présentât un tableau de la situation politique de la France depuis le 9 thermidor. — Cette motion, appuyée par *Tallien* & plusieurs autres membres, est décrétée.

*Duquesnoy* invite l'assemblée à s'occuper des moyens d'aliéner les domaines nationaux par petites portions.

*Fayau* prononce sur cette matière un discours qui est vivement applaudi : il traite la question sous les rapports des finances, de la morale & de l'esprit républicain. Il entrevoit le temps heureux où les guinées & les piastres viendront s'échanger contre notre papier-monnaie ; où, comme chez les Romains, nous irons chercher les fonctionnaires publics dans les ateliers & sous le chaume ; où l'on ne verra plus l'oisif opulent insulter à l'homme utile & modeste ; & où les Français seront tous égaux & frères. *Fayau* propose de décréter que les domaines nationaux ne seront plus aliénés par enchères ou adjudications ; qu'ils seront vendus aux citoyens indigens qui en paieront le prix en vingt années ; c'est-à-dire,

chaque année, le vingtième du prix principal ; & que les administrations de district feront estimer promptement les domaines nationaux non-vendus. L'opinant excepte de cette vente la portion de ces domaines, qui est assignée aux défenseurs de la patrie : « En attachant les soldats républicains au sol qu'ils défendent, vous doublerez leur énergie, vous les rendrez invincibles ».

*Barrère* pense que la division par petits lots devoit aussi être adoptée par les locations ; il vouloit que les nombreuses & vaines maisons d'émigrés s'ouvrissent en boutique pour les artisans qui ne possèdent rien. « La révolution, dit-il, a démolé les fortunes féodales, financières & ecclésiastiques : ne souffrez pas que les banquiers, les agioteurs, les fourbeurs recomptent des fortunes non moins colossales & plus scandaleuses : il ne faut pas que les domaines des émigrés soient achetés par de nouveaux seigneurs ; il faut les vendre aux paysans du village. »

*Tallien* s'éleve aussi contre les hommes qui, placés dans les armées, dans les charrois & ailleurs, ont pillé le trésor public, & qui, sortis naguères de leur obscur grotier, insultent au peuple par une opulence scandaleuse.

« Il faut faire rendre compte à ceux qui ont pillé le peuple, & rendre au peuple ce qui lui appartient. Obligez chaque individu à avoir peu, & la république aura beaucoup. Vous accorderez aussi aux défenseurs de la patrie ce qu'ils ont droit d'attendre, non de la générosité, mais de la justice nationale. »

La convention décrète l'impression du discours de *Fayau*, & en ordonne le renvoi aux comités réunis des finances, de salut public, des domaines & de la guerre.

Le président annonce qu'on vient de lui remettre une lettre placée entre deux morceaux de bois, faigneusement scellés : cette lettre est adressée au président, & est venue par la poste. — La convention décrète qu'elle sera envoyée au comité de salut public. — *Bentabolle* demande qu'elle soit paraphée préalablement. — Décrété.

*Delmas*, au nom du comité de salut public, propose une liste d'avancement de grades en faveur d'un grand nombre de militaires qui se sont distingués par des actes de bravoure. — L'assemblée décrète cette promotion.

Une frégate sortie de Rochefort, a été assaillie près d'arriver à Dunkerque, par six frégates anglaises : ne pouvant résister à ce nombre, & ne voulant pas se rendre, elle s'est jetée à la côte. Les citoyens de Dunkerque ont montré le plus grand zèle dans cette circonstance ; ils ont retiré la majeure partie des agrès & apparaux : la frégate est ouverte par la moitié ; elle a perdu sa coque : il y a eu un homme tué & quelques blessés. — Deux de nos corvettes se sont aussi jetées à la côte, après avoir vigoureusement résisté à deux frégates anglaises : l'une est rentrée dans le port ; on espère sauver l'autre. Il sera fait mention honorable de la conduite des équipages de ces corvettes & de la frégate, & des citoyens de Dunkerque, qui ont forcé l'ennemi de prendre le large par le feu de l'artillerie amenée sur la côte.

Cet événement ne peut pas donner grande joie à *M. Pitt*, car, du 15 au 21 fructidor, nous avons enlevé 35 bâtimens anglais : dans le même espace de tems, les mêmes divisions ont coulé bas 30 bâtimens hollandais & 8 anglais, qui étoient tous chargés ; mais qu'il a été impossible de ramener. Il n'en résulte pas moins pour nos ennemis une perte totale de 73 bâtimens. — Vifs applaudissemens.

*Bréard*, qui donne connoissance de ces nouvelles matinites, annonce aussi que l'équipage du vaisseau *le Vengant* n'a pas péri tout entier : le capitaine de ce vaisseau est à Brest ; on lui a donné le commandement du *Gemrapes*. — On applaudit vivement à cette annonce.